

Principes directeurs pour une approche compréhensive de l'enseignement de la lecture au Manitoba

Introduction

Tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire grâce à un enseignement approprié de la littératie fondé sur des données probantes qui est à la fois engageant et qui tient compte des forces et des besoins d'apprentissage des élèves. Apprendre à devenir un citoyen compétent en littératie, implique l'écoute, l'expression orale, la lecture, l'écriture, la visualisation et la représentation en tant que processus interdépendants. Tous les enseignants de la maternelle à la 12^e année sont des enseignants en littératie et contribuent de diverses façons à la croissance des élèves en lecture.

La littératie est la capacité de penser et d'utiliser le langage pour apprendre, communiquer, créer et interagir avec des idées, les autres et le monde qui nous entoure.

La lecture est un processus de développement et comme tous les lecteurs progressent à des rythmes différents et n'ont pas les mêmes besoins au même moment, une approche universelle pour tous les élèves ne garantira pas la réussite de chacun d'eux. La lecture est un processus complexe dont le développement se poursuit tout au long de la vie. Les enseignants continuent d'aider les élèves à devenir de meilleurs lecteurs et apprenants dans toutes les matières, tout au long du parcours d'apprentissage de l'élève, de la maternelle à la 12^e année.

Le développement du langage est essentiel à la réussite de tous les apprenants et constitue la base sur laquelle se développent leurs capacités en littératie. Les élèves doivent développer une base langagière solide pour lire et être en mesure de comprendre ce qu'ils lisent.

Les enseignants sont les mieux placés pour déterminer des stratégies d'enseignement de la lecture, fondées sur des données probantes, qui conviennent aux contextes d'apprentissage et aux besoins de leurs élèves. Les enseignants, les dirigeants d'école et les divisions scolaires sont responsables d'évaluer l'efficacité de l'enseignement en matière de littératie en utilisant des données pour orienter la planification en vue d'une amélioration continue.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'est engagé à renforcer la réussite des élèves en matière de littératie. À cette fin, le document intitulé *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba (2022)* constitue la base d'un système inclusif et réactif, permettant à tous les élèves du Manitoba de réussir, peu importe leur lieu de

résidence, leur origine ou leur situation personnelle. Cet engagement nécessite les efforts conjoints de la famille, de l'école et la communauté pour aider les élèves à acquérir et à développer des compétences précoces en littératie de haute qualité, culturellement pertinentes et bien soutenues, dans le cadre de la vie quotidienne.

Les normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba et les principes du Manitoba en matière d'inclusion assurent à tous les élèves un accès égal aux possibilités d'éducation et appuient les efforts visant à éliminer les obstacles à l'apprentissage. Les écoles et les divisions scolaires doivent minimalement respecter ces normes. Les normes suivantes concernent précisément les besoins d'apprentissage des élèves ayant des déficiences de lecture :

- *Conception universelle* : L'accès à l'apprentissage est maximisé par l'application des principes de la conception universelle à tous les processus de planification. Les écoles, les salles de classe, les programmes d'études et le matériel qui répondent au principe de la conception universelle permettent à tous les élèves d'avoir accès aux ressources qui leur sont nécessaires, quels que soient leurs besoins d'apprentissage (Éducation et Apprentissage de la petite enfance, 2022, p. 8).
- *Planification en éducation* : Les enseignants planifient et utilisent des méthodes d'enseignement pour satisfaire aux divers besoins de tous les élèves de leur classe. Pour certains élèves ayant des habiletés ou des besoins d'apprentissage spéciaux, une planification axée sur l'élève est nécessaire (Éducation et Apprentissage de la petite enfance, 2022, p. 14).

Les principes directeurs provinciaux suivants soutiennent les enseignants, les responsables scolaires, les divisions scolaires et d'autres intervenants afin d'assurer une compréhension commune de l'enseignement de la lecture au Manitoba.

Principes directeurs

1 Principe directeur n° 1

L'enseignement de la lecture doit être axé sur l'élève et tenir compte de ses forces et ses besoins en matière d'apprentissage.

Il existe un certain nombre de systèmes et d'approches pour enseigner la lecture aux élèves, utilisés tant au Manitoba que dans d'autres juridictions. Il n'existe aucune méthode d'enseignement de la lecture qui répond aux besoins de tous les élèves. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba recommande et encourage fortement une approche compréhensive de l'enseignement de la lecture.

Une approche compréhensive de l'enseignement de la lecture est centrée sur les besoins individuels de chaque lecteur et elle s'inscrit dans des contextes d'apprentissage riches et pertinents, dont l'expression orale, la communication, l'écoute et l'écriture. Un enseignement explicite de la lecture tenant compte des forces et des besoins des élèves est nécessaire et comprend l'enseignement de la fluidité, de la compréhension, du développement du vocabulaire, de la conscience phonémique et du décodage de mots par le biais de mini-leçons à toute la classe, en petits groupes et individuelles, selon les forces et les besoins des élèves.

Tout enseignement et toute tâche en littératie offrent aux élèves des occasions d'interagir avec des textes tout en établissant des liens significatifs avec le texte, avec eux-mêmes et avec le monde, favorisant ainsi le développement de leur identité de lecteur, leur curiosité et le plaisir de lire. Les élèves doivent développer leurs habiletés en lecture dans toutes les disciplines scolaires. Les pratiques pédagogiques, de la maternelle à la 12^e année, doivent pour leur part s'assurer que du temps est consacré à ce que font réellement les interlocuteurs, les écrivains et les lecteurs.

L'enseignement de la lecture doit être intégré dans des contextes authentiques et pertinents, et être sensible aux langues, aux cultures et aux expériences que les élèves apportent avec eux. L'enseignement doit aussi renforcer la confiance des élèves ainsi que leurs compétences métacognitives, afin de les aider à progresser en tant que lecteurs autonomes et passionnés.

Être centré sur l'élève témoigne de respect envers les élèves et leurs familles, et reconnaît la diversité des besoins en matière de compréhension des visions du monde, des valeurs, des identités, des traditions et des modes de vie contemporains, dans un cadre culturellement sécuritaire.

2 Principe directeur n° 2

L'observation, le dépistage précoce et l'évaluation continue facilitent l'identification rapide des besoins des élèves en matière d'apprentissage et orientent les décisions quant à la programmation destinée aux élèves.

L'évaluation continue *au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage* est essentielle pour planifier efficacement l'enseignement de la lecture de la maternelle à la 12^e année. L'information est recueillie par divers moyens afin d'orienter les prochaines étapes à suivre dans l'enseignement de la littératie, en fonction des besoins de chaque élève. Au quotidien, de riches descriptions de l'apprentissage des élèves sont recueillies lors de conversations avec ceux-ci, d'observations effectuées dans divers contextes, expériences et processus d'apprentissage, ainsi que de l'examen du travail en cours des élèves. Les données d'évaluation recueillies permettent aux enseignants ou aux équipes scolaires d'offrir un enseignement ou un soutien approprié aux élèves. De plus, ces données permettent d'évaluer l'efficacité de la programmation ou des interventions ciblant des élèves en particulier, des petits groupes ou l'ensemble de la classe.

L'expression « dépistage précoce » désigne le processus utilisé pour repérer les élèves ayant des besoins d'apprentissage spéciaux à la prématernelle, à la maternelle, au cours des premières années d'études ou dès que possible au cours du parcours scolaire de l'élève, avant ou après son entrée à l'école (Éducation et Apprentissage de la petite enfance, 2022, p. 11). Il s'agit généralement de la vue, de l'ouïe et du développement langagier et de la parole, ainsi que de certains concepts de base en matière de littératie et de numératie.

L'observation par l'enseignant et l'évaluation en classe sont essentielles pour identifier rapidement les forces et les besoins des élèves. L'objectif du dépistage précoce et de l'évaluation continue en matière de littératie est de repérer les élèves qui ont besoin d'un enseignement et des occasions d'apprentissage en littératie plus approfondis. Lorsque les évaluations indiquent qu'un élève pourrait avoir des besoins supplémentaires en matière de littératie, les enseignants, les équipes scolaires et les parents ou tuteurs doivent collaborer afin d'élaborer des plans d'apprentissage qui tiennent compte des besoins identifiés.

Conformément à la Loi sur les écoles publiques, les divisions scolaires du Manitoba sont tenues d'évaluer régulièrement la capacité d'apprendre des élèves et de faire rapport à ce sujet aux parents à des périodes déterminées établies pour tous les élèves de la province. Les enseignants se servent de l'évaluation pour savoir comment les élèves progressent et orienter et améliorer l'enseignement leur étant offert. Les méthodes d'évaluation doivent être adaptées au but et au contexte. (Éducation et Apprentissage de la petite enfance, 2022, p. 12)

3 Principe directeur n° 3

Les divisions scolaires, les dirigeants d'école et le personnel enseignant doivent avoir en place des processus pour répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage par le biais d'interventions et de mesures d'adaptation.

La lecture est un processus complexe. Les élèves qui éprouvent des difficultés en lecture présentent toute une gamme de profils d'apprentissage. Le personnel enseignant, les écoles et les divisions scolaires doivent intervenir dès que possible auprès des élèves qui rencontrent des difficultés en matière de littératie, et ce, à tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines. Il est essentiel de savoir quand et comment intervenir efficacement; l'intervention précoce en matière de littératie est primordiale.

Grâce à l'observation et à l'évaluation en classe, les enseignants déterminent si un élève nécessite des adaptations pour atteindre ou s'approcher des résultats d'apprentissage prévus par le programme d'études provincial. L'élève peut avoir besoin d'un enseignement et d'exercices ciblés en lecture et en écriture. Il est essentiel que les élèves aient accès à une variété de textes qui sont significatifs, stimulants et adaptés à leurs besoins, ainsi qu'à une technologie d'assistance leur permettant d'accéder au contenu de lecture correspondants à leur niveau scolaire, si nécessaire.

La planification axée sur l'élève est le processus par lequel les membres de l'équipe de soutien d'un élève, qui comprennent les éducateurs et les parents, collaborent pour répondre aux besoins uniques de l'enfant. La planification axée sur l'élève a pour but d'aider les élèves à acquérir les compétences et les connaissances correspondant à la prochaine étape logique au-delà de leurs niveaux de rendement actuels. Dans le cadre du processus de planification axée sur l'élève, l'équipe de soutien aux élèves travaille à déterminer les besoins en matière d'apprentissage et à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des interventions éducatives appropriées. Ces interventions peuvent aller des stratégies à court terme appliquées en classe jusqu'à l'élaboration de programmes complets et personnalisés. (Éducation et Apprentissage de la petite enfance, 2022, p. 14-15)

Une intervention efficace comprend un enseignement direct pour transmettre des contenus, un enseignement stratégique pour renforcer les processus cognitifs, ainsi que des exercices de répétition et de pratique pour intégrer les nouveaux apprentissages dans les tâches de littératie.

Le diagnostic d'un trouble d'apprentissage ne peut être posé que par un praticien de la santé mentale qualifié ayant une formation et de l'expérience dans le diagnostic des troubles d'apprentissage. Cela dit, les mesures de soutien et les interventions en classe commencent dès que le personnel enseignant constate qu'un élève éprouve des difficultés dans les tâches d'apprentissage. Le document intitulé *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba* décrit les responsabilités des écoles et des divisions scolaires concernant les évaluations spécialisées, en veillant à ce qu'elles soient effectuées par des praticiens qualifiés, qu'ils interprètent les résultats, qu'ils respectent les principes des pratiques d'évaluation équitables et qu'ils fournissent aux parents et aux enseignants des recommandations en matière de programme.

Les divisions scolaires, les écoles et le personnel enseignant sont responsables de l'évaluation de l'efficacité des interventions offertes aux élèves. Un modèle d'amélioration continue soutient la collecte continue de données qui sont utilisées pour résumer les efforts et les progrès, déterminer les domaines à améliorer et planifier le changement.

4 Principe directeur n° 4

Un perfectionnement professionnel continu est essentiel pour aider le personnel enseignant à répondre aux besoins individuels des apprenants en matière de littératie.

Les élèves ont besoin d'enseignants qui sont des experts dans l'observation des élèves et capables de prendre, en temps réel, les décisions nécessaires pour favoriser leur réussite. Afin de développer cette expertise, une formation professionnelle continue est essentielle.

Une formation professionnelle efficace est axée sur le contenu, intègre un apprentissage actif, favorise la collaboration, s'appuie sur des modèles de pratique efficace, offre du mentorat et un soutien professionnel, permet la rétroaction et la réflexion, et s'inscrit dans la durée (Darling-Hammond et coll., 2017).

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance préconise un modèle de développement professionnel continu intégré au travail quotidien du personnel enseignant. Une formation professionnelle continue fait partie intégrante d'une approche compréhensive en matière de littératie au sein de l'école.

La Loi sur les écoles publiques exige que les divisions scolaires engagent des enseignants titulaires d'un brevet d'enseignement. Le personnel des divisions scolaires du Manitoba doit répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves. Le personnel enseignant et les autres professionnels ont la responsabilité de prendre part à un perfectionnement professionnel continu. (Loi sur l'administration scolaire, R. M. 468/88) En tant qu'employeur, les divisions scolaires sont tenues de s'assurer que le personnel possède ou puisse acquérir les compétences requises pour mettre en œuvre des pratiques inclusives en utilisant les principes de conception universelle pour tenir compte des besoins et des capacités de tous les élèves.

- A. Dans le cadre de leur planification scolaire, les divisions scolaires doivent :
1. cerner les besoins et les capacités des élèves et procurer au personnel les possibilités nécessaires d'apprentissage professionnel;
 2. aider le personnel à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux besoins individuels de tous les élèves;
 3. évaluer et surveiller leurs progrès par rapport aux cibles fixées par la division scolaire et aux priorités provinciales, ainsi que présenter un rapport sur ces progrès.
-

Politiques et ressources complémentaires du Ministère

ÉDUCATION MANITOBA. *Développement de la pensée critique et de la communication orale*.
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/touchstones/index.html.

———. *Guide des ressources destinées aux enseignants : Soutien aux élèves sourds ou malentendants*. 2021. www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/sourds/guide_res_ens/docs/document_complet.pdf.

———. *Kindergarten to Grade 12 English Language Arts Curriculum Framework: A Living Document*, 2020. www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/ela/framework/index.html (en anglais seulement).

———. *La langue au cœur du programme d'immersion française : une approche intégrée dans la pédagogie immersive*. 2021. www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/langue_coeur/index.html.

———. *Recovery Learning in Literacy: Kindergarten to Grade 2*. 2020. www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/ela/docs/pdf/recovery_learn_literacy%20rev.%20Aug%2026.pdf (en anglais seulement).

———. *Plan éducatif personnalisé : Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'un PEP*. 2010. www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/pep/docs/document_complet.pdf

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MANITOBA. 2015. *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Répondre aux besoins des élèves ayant des troubles d'apprentissage*.
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/soutien/repondre_besoins/index.html.

———. *Supporting Students who are Deafblind: A Handbook for Teachers*. 2014.
www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/deafblind/document.pdf (en anglais seulement).

ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE MANITOBA. *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba*. 2022. www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/docs/aep_fr.pdf.

ÉDUCATION ET FORMATION MANITOBA. *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Évaluation pédagogique : Aspects à prendre en compte dans le cas d'élèves aveugles ou malvoyants*. 2019. www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/appui_inc/index.html

ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA. *Listening and Speaking: First Steps into Literacy: A Support Document for Kindergarten Teachers and Speech-Language Pathologists*. 2008. www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/ela/list_speak/ (en anglais seulement).

———. *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. 2006. www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/repenser_eval/index.html.

Bibliographie

- ALLINGTON, Richard. 2013. « What Really Matters When Working With Struggling Readers », *The Reading Teacher*, vol. 66, 10,1002-TRTR.1154.
- ALLINGTON, Richard et Rachael GABRIEL. 2012. « Every Child, Every Day », vol. 69, www.ascd.org/el/articles/every-child-every-day (12 juin 2023).
- CERVETTI, G.N., P. D. PEARSON, A.S. PALINCSAR, P. AFFLERBACH, P. KENDEOU, G. BIANCAROSA, J. HIGGS, M.S. FITZGERALD et A.I. BERMAN. 2020. « How the Reading for Understanding Initiative's Research Complicates the Simple View of Reading Invoked in the Science of Reading », *Reading Research Quarterly*, International Literacy Association, vol. 55, n° S1, p. S161-S172. <https://deepblue.lib.umich.edu/bitstream/handle/2027.42/162815/rrq343.pdf?sequence=1>. (12 juin 2023)
- COMPTON-LILLY, C. « Teaching Struggling Readers: Capitalizing on Diversity for Effective Learning », *The Reading Teacher*, vol. 61, 2008, p. 668-672. www.jstor.org/stable/20204648 (12 juin 2023).
- DARLING-HAMMOND, L., M. E. HYLER et M. GARDNER. « Effective Teacher Professional Development », Palo Alto, Californie, Learning Policy Institute, 2017, <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED606743.pdf> (12 juin 2023).
- DUKE, N. et K. B. CARTWRIGHT. « The science of reading progresses: Communicating advances beyond the simple view of reading », *Reading Research Quarterly*, International Literacy Association, vol. 56, n° 51, 2021, p. 525-544. <https://foundationforlearningandliteracy.info/wp-content/uploads/2021/06/Science-of-Reading-Progresses.pdf> (12 juin 2023).
- ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE. *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba*. www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/docs/aep_fr.pdf (12 juin 2023).
- EVERY CHILD A CHANCE TRUST.ORG. *The long term costs of literacy difficulties*, 2^e éd., 2009. www.ucl.ac.uk/reading-recovery-europe/sites/reading_recovery_europe/files/The_long_term_costs_of_literacy_difficulties_2nd_edition.pdf (12 juin 2023).
- GABRIEL R. « Preparing Literacy Professionals: The Case of Dyslexia », *Journal of Literacy Research*, vol. 50, n° 2, 2018, p. 262-270. <https://eric.ed.gov/?id=EJ1179576> (12 juin 2023).
- GABRIEL, Rachael. 2020. « The Future of the Science of Reading », *The Reading Teacher*, vol. 74, p. 11-18, 10,1002-trtr.1924. www.researchgate.net/publication/343068420_The_Future_of_the_Science_of_Reading (12 juin 2023).
- HARMEY, S. « Perspectives on dealing with reading difficulties », *Education 3-13*, vol. 49, n° 1, 2021, p. 52-62, DOI: www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/03004279.2020.1824702 (12 juin 2023).
- INTERNATIONAL LITERACY ASSOCIATION. 2019. *Literacy Leadership Brief: Children Experiencing Reading Difficulties: What We Know and What We Can Do*. Newark, DE: Auteur. www.literacyworldwide.org/docs/default-source/where-we-stand/ila-children-experiencing-reading-difficulties.pdf?sfvrsn=eff5bf8e_6 (12 juin 2023).
- . 2019. *Literacy Leadership Brief: Meeting the Challenges of Early Literacy Phonics Instruction*. Newark, DE : Auteur. www.literacyworldwide.org/docs/default-source/where-we-stand/ila-meeting-challenges-early-literacy-phonics-instruction.pdf (12 juin 2023).

- . 2016. Research Advisory: Dyslexia. Newark, DE : Auteur. www.literacyworldwide.org/docs/default-source/where-we-stand/ila-dyslexia-research-advisory.pdf?sfvrsn=411ba18e_6 (27 juin 2023).
- JOHNSTON, P. et D. SCANLON. *An Examination of Dyslexia Research and Instruction With Policy Implications. Literacy Research: Theory, Method, and Practice*,^a vol. 70, 2021, p. 107-128. <https://readingrecovery.org/wp-content/uploads/2023/03/An-Examination-of-Dyslexia-Research.pdf> (12 juin 2023).
- MANITOBA. *Loi sur l'administration scolaire*, c. E10 de la C.P.L.M. Règlement sur l'administration scolaire et les écoles publiques, R.M. 468/88 R. <https://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/468-88r.php?lang=fr>.
- . *Loi sur les écoles publiques*. c. P250 de la C.P.L.M. <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p250.php?lang=fr>.
- NEITZEL, A.J., C. LAKE, M. PELLEGRINI, et R.E. SLAVIN. 2022. « A Synthesis of Quantitative Research on Programs for Struggling Readers in Elementary Schools », *Read Res Q*, vol. 57, n° 1, p. 149-179. <https://ila.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/rrq.379> (12 juin 2023).
- SLAVIN, R. E., C. LAKE, B. CHAMBERS, A. CHEUNG et S. DAVIS. « Effective Reading Programs for the Elementary Grades: A Best-Evidence Synthesis », *Review of Educational Research*, vol. 79, n° 4, 2009, p. 1391-1466. https://readingrecovery.org/wp-content/uploads/2023/03/Effective_Reading_Programs_for_the_Elementary_Grad.pdf (12 juin 2023).
- WYSE et BRADBURY. *Reading wars or reading reconciliation? A critical examination of robust research evidence, curriculum policy and teachers' practices for teaching phonics and reading*, BERA, 2022. <https://bera-journals.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1002/rev3.3314> (12 juin 2023).